

Demande de certificat d'autorisation Poulailler urbain

Identification du demandeur

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Lieu des travaux : _____
Adresse courriel : _____

Entrepreneur

Nom : _____
Coordonnées : _____

Projet

Localisation :

- Cour arrière
 Cour latérale

Chauffé et isolé:

- Oui
 Non

Dimensions du parquet (enclos) : _____ x _____

Dimensions du poulailler : _____ x _____

Hauteur : _____

Superficie par poule de l'enclos : _____

Superficie par poule du poulailler : _____

Matériaux du revêtement des murs : _____

Matériaux du revêtement du toit : _____

Nombre de poules : _____

Date de début des travaux : _____

Durée des travaux : _____

Valeur des travaux : _____

Demande de certificat d'autorisation Poulailler urbain

Normes

Les poulaillers urbains régis par l'article 5.2.5 du *Règlement de zonage #606-2023* et par le *Règlement concernant les poules urbaines #598-2021* sont ceux implantés dans tout le périmètre urbain ainsi que sur un terrain en zone agricole ayant une superficie de moins de 3 000 m².

Les informations contenues dans le présent document s'y retrouvent à titre informatif uniquement et ne remplacent pas la réglementation en vigueur.

Coût 40 \$

Documents requis

- Plan d'implantation
- Plan de construction
- Demande de garde de poule complétée

Signature

En signant ce formulaire, vous consentez à ce que la Municipalité de Saint-Paul utilise et communique toutes les informations et les documents nécessaires en lien avec votre dossier, incluant vos renseignements personnels. Les informations demandées sont obligatoires pour le dépôt d'une demande de permis ou de certificat. Sans la transmission de ces informations, vous ne pouvez pas bénéficier des services offerts par la Municipalité de Saint-Paul.

x _____

Date : _____

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au permis@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.